

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2023-215

PUBLIÉ LE 6 NOVEMBRE 2023

Sommaire

73_PREF_Präfecture de la Savoie / Direction des sécurités préfecture -

BSRPRR Bureau de la sécurité routière et de la police des réseaux routiers

73-2023-11-06-00002 - RAA-Arrêté préfectoral N°23-10-19 Jérôme HANUT
tunnel du Fréjus (1 page)

Page 3

73-2023-11-06-00003 - RAA-Arrêté préfectoral N°23-10-20 Antonio GIUZIO
tunnel du Fréjus (1 page)

Page 5

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2023-11-06-00002

RAA-Arrêté préfectoral N°23-10-19 Jérôme
HANUT tunnel du Fréjus



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des Sécurités**

Bureau de la sécurité routière,
de la police des réseaux routiers
et du droit à conduire

**Arrêté préfectoral n° 23-10-19
portant dérogation de circulation dans le tunnel du Fréjus
pour un véhicule classé catégorie Euro 3**

Le préfet de la Savoie
Chevalier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

- VU** l'arrêté préfectoral fixant le règlement de circulation du tunnel du Fréjus du 2 juillet 2021 et notamment son article 3.1.j ;
- VU** la demande de dérogation du 27 octobre 2023 présentée par Monsieur Jérôme HANUT en vue d'être autorisé à faire circuler dans le tunnel du Fréjus le véhicule mentionné à l'article 1^{er} dont les émissions polluantes sont de catégorie Euro 3 ;
- SUR** proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le véhicule de marque DAF FAXF95 immatriculé HTH et classé Euro 3 est autorisé, à titre dérogatoire, à emprunter sous escorte du groupement d'exploitation du Fréjus (GEF) le tunnel routier du Fréjus :

- le **jeudi 9 novembre 2023 – sens aller France-Italie**
- le **vendredi 10 novembre 2023 – sens retour Italie-France**

Article 2

Le sous-préfet, directeur de cabinet, le sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne et le commandant du groupement de gendarmerie de la Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Préfet de Turin, au Groupement d'Exploitation du Fréjus, et à M. Jérôme HANUT.

Chambéry, le 6 novembre 2023

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,
Signé : Ludovic TRAUTMANN**

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2023-11-06-00003

RAA-Arrêté préfectoral N°23-10-20 Antonio
GIUZIO tunnel du Fréjus



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des Sécurités**

Bureau de la sécurité routière,
de la police des réseaux routiers
et du droit à conduire

**Arrêté préfectoral n° 23-10-20
portant dérogation de circulation dans le tunnel du Fréjus
pour un véhicule classé catégorie Euro 2**

Le préfet de la Savoie
Chevalier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

- VU** l'arrêté préfectoral fixant le règlement de circulation du tunnel du Fréjus du 2 juillet 2021 et notamment son article 3.1.j ;
- VU** la demande de dérogation du 31 octobre 2023 présentée par Monsieur Antonio Giuzio en vue d'être autorisé à faire circuler dans le tunnel du Fréjus le véhicule mentionné à l'article 1^{er} dont les émissions polluantes sont de catégorie Euro 2 ;
- VU** l'arrêté de la préfecture de Turin n°0192254 en date du 31 octobre 2023 ;
- SUR** proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet ;

A R R Ê T E

Article 1^{er}

Le véhicule de marque IVECO immatriculé DG729WJ et classé Euro 2 est autorisé, à titre dérogatoire, à emprunter sous escorte du groupement d'exploitation du Fréjus (GEF) le tunnel routier du Fréjus :

- le mercredi 8 novembre 2023 sens aller Italie - France,
- le lundi 13 novembre 2023 sens retour France - Italie.

Article 2

Le sous-préfet, directeur de cabinet, le sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne et le commandant du groupement de gendarmerie de la Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Préfet de Turin, au Groupement d'Exploitation du Fréjus, et à la Société.

Chambéry, le 6 novembre 2023

**Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,
Signé : Ludovic TRAUTMANN**